

Brillault, Eugène

Cote de référence FR ANOM COL H 1275
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H1275/brillaulte
Condamné en 1872
Envoyé en Nouvelle-Calédonie
N° matricule 4908 / 6805

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

